

LANGUE DE TRAVAIL

Il incombe au Ministère d'assurer l'égalité de statut au français et à l'anglais comme langues de travail. L'analyse de la situation faite lors du Rapport annuel 1979-1980 indiquait l'intention d'axer les efforts sur les habitudes et les attitudes des employés au point de vue des comportements linguistiques plutôt que sur des modifications aux rouages de l'administration.

Les activités menées au cours de l'année ont été concentrées autour de l'analyse de la satisfaction et des perceptions des employés au sujet de la langue de travail afin de déterminer une ligne de conduite mieux fondée. Il importe en outre de faire état des résultats des diverses activités de vérification.

1. Enquête sur la satisfaction des employés

A l'aide d'un questionnaire auquel ont répondu 569 employés dits "officiellement bilingues" ou occupant des postes identifiés français essentiel, à l'administration centrale, le Ministère a recueilli des données sur le degré de satisfaction, l'utilisation réelle du français et les facteurs perçus comme étant des obstacles à l'utilisation du français au travail (voir But 5.2, p. 24). Une analyse préliminaire des résultats révèle que le français jouit d'un taux d'utilisation assez important dans les unités de travail. 63% des francophones et 46% des anglophones affirment utiliser le français souvent, très souvent ou toujours. Par ailleurs 12% de tous les répondants disent que le français n'est jamais ou presque utilisé dans leur unité de travail. Entre autres données sur l'utilisation, il ressort de l'enquête que 33% des francophones ne s'adressent jamais ou presque jamais en français à leur surveillant. En outre, un lien direct peut être établi entre cette situation et la perception qu'ont les répondants de la compétence linguistique de leur surveillant.

Quant au degré de satisfaction concernant la possibilité d'utiliser le français dans les communications orales, 73% des francophones, 55% des anglophones et 86% de ceux qui n'ont aucune préférence pour l'une ou l'autre des deux langues officielles se déclarent satisfaits ou très satisfaits. On note que l'insatisfaction est plus élevée chez les anglophones, 30% de ceux-ci se disant insatisfaits ou très insatisfaits.

Pour les francophones, les trois principaux obstacles à l'utilisation du français sont les suivants:

status of
the Annual
Linguistic
Reports.

on the
subject of
Linguistic
Reports.

are officially
in the Department
of Public Works
as
analysis of the
63% of
often or
used in their
units never or
can be
supervisors'

which in oral
communication
had no
satisfaction.
and they were

following:

of servants